



BILAN 2019-2020

Rapport de la Présidente

Michèle LE GARREC

Après un début de saison « tonitruant » avec une bonne quinzaine de dossiers de réclamation concernant les sanctions consécutives aux contrôles de la CMCD, examinés en juillet et août 2019, notre commission n'a eu par la suite aucun dossier à étudier.



Quatre « demandes » ont été adressées par courriel, mais nous n'avons pu les traiter car les clubs demandeurs méconnaissaient la procédure et ne respectaient pas la forme : courrier joint d'un justificatif du montant des droits de consignation (par courriel ou par recommandé A/R), respect des délais, fait générateur, signature du Président du club,...

Je remercie tous les membres de la commission, ainsi que notre dévouée secrétaire Véronique d'avoir répondu présents à mes sollicitations et souhaite à tous un « dé confinement » heureux.



Lien pour consulter les règlements :

<https://www.ffhandball.fr/fr/ffhandball/documentation/annuaire>